



Newsletter de la FAS

Numéro 4

Septembre 2016

La Fondation informe la population et ses partenaires

ÉDITO

Dans la société en général et plus particulièrement dans le domaine de l'aide et des soins à domicile, les technologies mobiles de l'information se développent et permettent désormais de consulter, saisir, traiter, stocker et transmettre l'information à distance, de manière rapide et fiable.

A la Fondation, la voie a été ouverte à ces technologies mobiles en 2012 déjà, avec la mise en place de smartphones pour la visualisation des tournées du personnel et la saisie des prestations pour la facturation. La Fondation a désormais franchi un pas supplémentaire en informatisant complètement les dossiers de soins, ce qui rend désormais possible la consultation, la saisie et la transmission de données en lien à la prise en charge des usagers depuis leur domicile, avec des appareils mobiles de type tablette tactile.

L'intégration de ce nouveau dossier de soins a nécessité une réorganisation du travail dans les services afin d'y intégrer toutes ses potentialités. Il a aussi confirmé toute l'importance des transmissions écrites et de la traçabilité des données, pour un bon suivi des usagers.

Le déploiement d'un dossier informatisé dans les services d'aide et de soins à domicile s'inscrit dans un chantier bien plus vaste, celui de la cybersanté jurassienne. Elle devrait voir le jour dans le courant de l'année 2017 et la Fondation y sera pleinement associée.

Nicolas Froté

DU DOSSIER PAPIER AU DOSSIER INFORMATISÉ

Le dossier de soins participe de la bonne prise en charge des usagers. Il contient toutes les informations nécessaires au suivi individuel et retrace les observations en lien à la santé et les résultats des examens et soins dispensés. Dans les services de la Fondation, toutes les données étaient saisies et stockées sur support papier, au domicile des usagers ou au service, ou les deux, selon le type d'information. Cette gestion « multisite » du dossier présentait de nombreux inconvénients ainsi que des pertes de temps liés à des passages au service pour chercher, compléter et/ou transmettre l'information.

Le dossier de soins informatisé

Le dossier de soins informatisé (DSI) est constitué lui aussi de plusieurs formulaires où sont saisies les données nécessaires à la prise en charge. Mais à la différence d'un dossier papier, il est accessible au personnel tant depuis le domicile des usagers que depuis le service régional.

Le DSI présente beaucoup d'avantages. Il permet notamment la consultation et la saisie de l'information dans un dossier unique, ainsi que la transmissions directe d'informations aux médecins ou de commandes aux pharmacies, tout cela avec une simple tablette tactile. Cette gestion du dossier implique par ailleurs davantage l'utilisateur dans les démarches qui le concernent, car elles peuvent être effectuées avec lui et chez lui.

Le DSI permet également au personnel d'encadrement d'avoir un accès direct aux dossiers depuis le service régional. Il peut donc répondre plus adéquatement et plus directement aux demandes des partenaires, méde-

cins, pharmaciens et hôpitaux notamment.

Avec le DSI, la disponibilité, la lisibilité et la fiabilité de l'information s'en trouvent nettement améliorées, ainsi que la sécurité et le stockage de l'information. A noter que les données sont stockées chez notre fournisseur informatique, en Suisse, et que l'accès au serveur est sécurisé.

Tous les documents papier n'ont néanmoins pas été supprimés. Ainsi, il subsiste des informations chez les usagers, à savoir celles relatives au service régional et au traitement ainsi qu'une feuille à l'attention du médecin traitant pour ses transmissions médicales.

Ce projet constitue une avancée importante mais il a nécessité aussi une remise en question de l'organisation et des pratiques des services. En effet, il ne s'agissait pas simplement d'ajouter un outil informatisé au fonctionnement actuel, mais bien de l'intégrer dans le fonctionnement interprofessionnel des services, d'en valoriser toutes les potentialités nouvelles et de revoir tant les procédures de travail et les passages au bureau du personnel, que la qualité et la pertinence des saisies à effectuer.

Intégration à la cybersanté

L'introduction d'un dossier de soins informatisé dans les services d'aide et de soins à domicile s'inscrit dans la cybersanté jurassienne. Celle-ci doit permettre à terme, par l'intermédiaire d'une plateforme cantonale, un accès aux données du dossier, pour les usagers eux-mêmes et pour le/les thérapeute(s) de leur choix.

Nicolas Froté

DEUX NOUVEAUX CENTRES DE JOUR

Deux centres de jour, à Porrentruy et à Delémont, ouvrent leurs portes à quelques semaines d'intervalle et viennent combler une lacune importante dans l'offre en structures intermédiaires favorisant le maintien à domicile.

« Au Bois Husson » à Porrentruy

Le Centre de Jour « Au Bois Husson » est un espace de rencontres, d'échanges et de découvertes pour les personnes en âge AVS. Il favorise le maintien à domicile des personnes fragilisées par l'âge ou par un handicap. En prenant ponctuellement le relais des « proches-aidants », il contribue à une meilleure qualité de vie des personnes âgées et de leurs proches.

L'espace d'accueil Au Bois Husson offre un cadre convivial, communautaire, familial et sécurisant. Son organisation et son fonctionnement respectent au mieux le rythme et les choix de ses hôtes, malgré certaines contraintes liées à la vie en communauté.

« Sur la Doux » à Delémont

Le Centre de jour « Sur la Doux », un lieu pour rompre avec la monotonie, est situé aux abords de la vieille ville de Delémont. Il permet d'accueillir des personnes âgées souhaitant rompre

avec la solitude et lutter contre le repli sur soi. Un encadrement par du personnel qualifié permet d'offrir des animations de qualité tout en veillant à la sécurité des hôtes. Le Centre permet de maintenir des contacts sociaux et de développer l'indépendance dans la vie quotidienne. Son but est également d'offrir aux proches un temps de répit régulier, pour se ressourcer et prendre soin d'eux.

La Fondation se réjouit de l'ouverture de ces deux centres de jour et fera tout son possible pour en informer sa clientèle afin que les personnes concernées puissent en bénéficier.

Désormais, avec « Les Marguerites » à Saignelégier, les jurassiens bénéficient d'un centre de jour dans chaque district, ainsi qu'un centre de jour spécialisé pour les personnes souffrant de troubles cognitifs: « La Valse du temps » à Cornol

Nicolas Froté

Au Bois Husson:

Chemin du Val 35
2900 Porrentruy

Tél : 032 465 93 20

Portes ouvertes le samedi 1er octobre
2016 de 13h30 à 17h00

Sur la Doux:

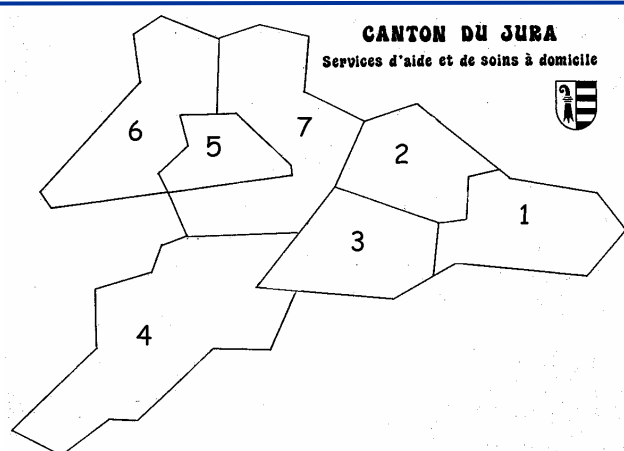
Rue de l'Hôpital 56
2800 Delémont

(à côté de la Résidence la Promenade)

Tél : 032 421 57 22

Ouverture le 3 octobre 2016

Pour vous inscrire ou vous désinscrire à la newsletter : info@fasd.ch



Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile

Rue des Moulins 21

2800 DELEMONT

032 423 15 34

LES SERVICES DE LA FONDATION

1. Courrendlin - Val Terbi	032 435 58 65
2. Delémont et environs	032 423 26 94
3. Haut de la Vallée	032 426 86 84
4. Franches-Montagnes	032 420 78 50
5. Ajoie-Centre	032 466 59 18
6. Ajoie-Ouest	032 466 88 42
7. Trois Rivières	032 462 27 27

Nous sommes là pour vous, chez vous

Courriel: info@fasd.ch

Site internet : www.fasd.ch